

Comptes de fin d'année

18 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Comptes de fin d'année », *Messages du Secours Catholique*, n° 74, janvier 1958, p. 1.

Comptes de fin d'année

Comme le 31 décembre amène la ménagère à clore son agenda par des additions et un total, ainsi le Secours Catholique termine l'année avec la présentation, au Conseil d'administration, de son bilan, analysé par le Rapport statutaire des Commissaires aux Comptes[1].

Comme toute pièce comptable, ce rapport est plein d'enseignements. Donnez-moi le livre de comptes de la cuisine et, sans le secours d'aucun psychanalyste, je vous reconstitue le ménage, le caractère des époux, la vie du foyer et toute l'histoire d'une famille. C'est avec les livres de comptes d'un ministre de Louis XIV ou d'une Abbaye du 12^{ème} siècle que les historiens retrouvent le plus exactement la vie quotidienne de ces époques.

Les historiens de l'an 3000, avec la seule comptabilité du Secours Catholique pourraient suivre les traces de l'exode du Vietnam et du drame de la Hongrie; même si toutes les autres archives étaient atomisées.

Après avoir témoigné de la véracité des chiffres fournis et de l'exactitude des écritures comptables, les Commissaires aux Comptes, ayant rendu hommage à la gestion rigoureuse du Conseil d'administration, proposent quelques commentaires sur le budget actuel.

PRIMO : Dans la trésorerie, il y a un glissement de plus en plus accentué du Siège Social vers les délégations de province.

C'est normal. Au début, le Siège était seul organisé et devait pourvoir à tout. Peu à peu, les diocèses ont leur réseau paroissial, leurs locaux, leurs permanents. Il est juste qu'il disposent d'un volant de trésorerie suffisant pour fonctionner.

SECUNDO : La charge pesant sur le Siège Social devient de plus en plus lourde. Cette aggravation provient de deux causes principales

A. - Les secours extérieurs.

Et ici il ne s'agit pas des catastrophes-vedettes. Dès que l'opinion est émue par un spectacle tragique : inondations en Hollande, réfugiés de Budapest, des milliers d'inconnus donnent largement et généreusement.

Mais il y a des misères réelles, et qui sont provoquées par la nouvelle situation internationale, dont le public se désintéresse totalement. Depuis les événements d'Égypte, de multiples œuvres du Moyen-Orient sont dans une situation angoissante : or leurs appels trouvent peu d'écho. L'exode des Français de Tunisie (et partiellement du Maroc) met dans la misère ceux d'entre eux qui n'ont ni capitaux ni relations à leur arrivée en France. C'est pour eux que nous avons ouvert la Cité Saint-Louis à Marseille : lourde charge, mais aucun élan dans le public, aucun envoi pour les aider. C'est pour ces causes « impopulaires » que le Secours Catholique doit secourir malgré tout. C'est même son rôle spécial, c'est son devoir strict de faire face à ces misères qui n'ont pas la faveur de l'opinion, ni le soutien de l'émotion publique. Le Secours Catholique n'est pas là pour faire plaisir, mais pour faire du bien, ce qui est tout autre chose.

B. - La région parisienne.

Dans l'état actuel de la géographie française, Paris groupe le huitième de la population, mais ne vit que par l'aide de la province. Le budget de l'État le prouve. Dans le domaine Charité, c'est la même équation. Comme les Hôpitaux parisiens, la Cité-Secours Notre-Dame est remplie à 80 % de provinciaux. La Cité Myriam (Nord-Africains) dépasse le problème du Diocèse de Paris. Tout ceci est pris en charge par le Siège Social[2].

Cet alourdissement conduirait un jour au déséquilibre du navire s'il n'y avait pas ? heureusement - une progression des dons.

A propos de ceux-ci, quelques remarques :

PRIMO : Provenance des dons.

La source principale - et en progrès régulier - est alimentée par les lecteurs de « Messages ». « Messages » groupe 350.000 abonnés à ce jour[3]. Il est donc juste qu'à vous tous, lecteurs, compte rendu soit donné de votre apport.

Arithmétiquement, le Secours Catholique vit et distribue des secours grâce à de multiples petits donateurs. Même les dons importants proviennent généralement du don ou du legs d'un bienfaiteur inattendu et peu connu. Les subventions des grosses sociétés existent, mais - les statistiques le prouvent - elles sont infinitésimales - comparées aux bilans des dites sociétés, à part deux ou trois exceptions.

SECUNDO : L'intention des donateurs.

De plus en plus, les mandats quotidiens portent une mention de ce genre « Voici 5.000 francs pour tel cas, ou, si vous l'estimez utile, appliquez ce mandat au but que vous désignerez ». Ceci marque une confiance qui nous touche. Chacun comprend de plus en plus qu'en ce carrefour des misères, notre cas de conscience est de devoir choisir, répartir et, finalement, donner une priorité.

Saint Paul est le plus profond des théologiens. Ses épîtres sont des éclairs fulgurants de révélation. Elles comportent cependant des dizaines de versets prosaïques sur l'argent collecté, sur les secours réclamés, sur l'acheminement et la répartition des quêtes organisées par Paul et l'Église primitive.

Vous ne vous étonnerez donc pas de cet article consacré à la « question argent ». Ce n'est qu'un aspect du Secours Catholique. Il y a mille autres richesses invisibles dans vos activités

charitables. Ce sont elles qui portent tout le Secours Catholique « à bout de bras ». Je le sais. Mais il était juste de terminer 1957 sur un bilan net et précis avant de vous souhaiter une série de 365 jours heureux pour 1958.

Mgr Jean RODHAIN.

[1] MM. Hervé Le Roy et Bernard Detté, Inspecteurs des Finances.

[2] Exception pour la Cité-secours de Lourdes, gérée par un Conseil d'administration spécial. Cette cause de l'accueil des pauvres à Lourdes a rencontré un tel écho favorable dans le public qu'après le premier effort du début, la Cité-Secours de Lourdes n' est plus à la charge financière du Secours Catholique.

[3] Chiffre contrôlé par l'O.J.D. avec une consommation annuelle de 135 tonnes de papier.

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1958/comptes-de-fin-dannee>